

Châtenay-Malabry, le 12 janvier 2006

Montbrial et Associés
Avocats à la Cour
6 place de la République Dominicaine
75017 PARIS

Maître,

Veillez trouver ci-joint, les réponses du laboratoire à votre lettre fax du 10 janvier 2006, relative à la prise en charge, la conservation et l'analyse EPO rétrospective des échantillons du Tour de France 1999.

Je me permets de vous rappeler qu'il s'agit de travaux de recherche menés par le laboratoire sur des échantillons B en collaboration avec l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) qui a été destinataire des résultats.

Lorsque les échantillons lui sont adressés pour analyse dans le cadre des contrôles antidopage, le laboratoire vérifie l'intégrité des scellés des échantillons A et B. Cette opération a bien été effectuée en 1999 sur les échantillons du Tour de France et aucune anomalie n'a été constatée.

Après analyse, les échantillons du Tour de France 1999 ont été stockés à -20°C entre 1999 et 2005 dans une zone à accès contrôlé du laboratoire.

1/2

RESPONDENTS 109

Le laboratoire dispose :

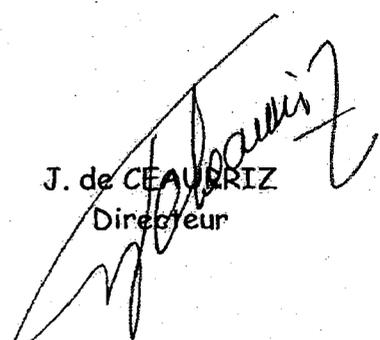
- d'un système de sécurisation nocturne qui repose, à l'extérieur, sur des volets anti-intrusion et sur une alarme intérieure reliée à un centre de télésurveillance,
- d'un système de sécurisation diurne (cartes magnétiques) limitant l'accès du laboratoire à son seul personnel. De plus, l'accès aux zones sensibles du laboratoire (archivage des documents, stockage des échantillons) est restreint à certains membres du personnel

Le laboratoire contrôle les interventions extérieures (entretiens, visites, dépannages).

Par ailleurs, je vous informe que des reliquats de ces échantillons de recherche du Tour de France 1999 sont conservés dans des conditions identiques de sécurisation au cas où des examens génétiques ou une ré-analyse EPO seraient éventuellement demandés au laboratoire.

En vous souhaitant une bonne réception de ces informations, je vous prie de croire, Maître, à l'assurance de ma considération distinguée.

J. de CEAURIZ
Directeur



Châtenay-Malabry, 12, January 2006

Montbrial et Associés
Avocats à la Cour
6, place de la République Dominicaine
75017 Paris

Sir,

Please find herein the responses of the laboratory to your faxed letter of 10, January 2006, relative to the receipt, conservation and retrospective EPO analysis of the samples of the Tour de France 1999.

I permit myself to remind you that it concerns a research work lead by the laboratory on the B samples in collaboration with the World AntiDoping Agency (WADA) who received the results.

When the samples are sent to it for analysis in the scope of the anti-doping controls, the laboratory verifies the integrity of the seals of the A and B samples. This operation was indeed executed in 1999 on the samples of the Tour de France and no anomaly whatsoever was stated.

After analysis, the samples from the Tour de France 1999 were stored at -20°C from 1999 to 2005 in a controlled access zone into the laboratory.

The laboratory has:

- a nighttime security system consisting, outside, of anti-intrusion blinds/shutters and an interior alarm linked to a vidéosurveillance center,
- a daytime security system (magnetic cards) limiting access to the laboratory only to laboratory personnel. In addition, access to sensitive zones of the laboratory (document archives, sample storage) is restrained to certain members of the personnel.

The laboratory controls outside visits (maintenance, visits, breakdowns).

Elsewhere, I inform you that the remains of those research samples from the Tour de France 1999 are conserved with identical security conditions in case a genetic examination or reanalysis of EPO would be asked to the laboratory.

In wishing you the good receipt of this information, I beg you to believe, sir, in the assurance of my distinguished consideration.

J. de CEAURRIE
Directeur

